



FONCTION PUBLIQUE

UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

contact@fo-fonctionnaires.fr



COMPTE RENDU

Paris, le 16 septembre 2022

Compte-rendu de la réunion de suivi de la conférence salariale du 15 septembre 2022

Une réunion intitulée « bilan des mesures salariales » s'est tenue au ministère de la Transformation et de la Fonction publique le 15 septembre 2022.

La délégation FO était composée d'Olivier Bouis, Johann Laurency et Emmanuel Tinnes.

FO a présenté ses positions en matière de rémunération des agents publics par une déclaration jointe à ce compte-rendu.

En réponse, le ministre Guérini a affirmé qu'il n'y avait aucun changement dans la politique du gouvernement : il n'y aura ni négociation sur les rémunérations, ni nouvelle augmentation du point d'indice en 2022.

Sur les ratios promus/promouvables dans la Fonction publique hospitalière, le ministre s'engage à ce qu'ils soient annoncés rapidement.

Après sa déclaration, la délégation FO est intervenue pour soulever d'autres questions. En particulier, pour alerter sur la situation des agents publics qui ont travaillé le 1^{er} mai 2022. Le Code de la Fonction Publique fixe que leur rémunération est doublée ce jour-là, or cela n'a pas été fait.

FO exige donc que cette disposition du Code de la Fonction Publique soit effective.

Le ministre répond qu'il s'agit d'une question extrêmement complexe et qu'il n'est pas en mesure d'en dire davantage lors de cette réunion.

Le ministre s'était engagé à ce que tous les contractuels bénéficient de l'augmentation de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022, ce qui n'est toujours pas le cas. Sur cette question, le ministre demande à la Directrice générale de l'Administration et de la Fonction publique de répondre.

Celle-ci affirme que l'administration met tout en œuvre pour que cette décision soit effective, mais reconnaît qu'il y a beaucoup de difficultés. Pour elle, l'administration s'emploie à ce que tout soit réglé prochainement.

Pour conclure, le ministre envisage l'ouverture de chantiers de concertation sur l'égalité professionnelle, la santé au travail et la prévoyance.